17 fev. 1754. mon

Observation sur La Ligature de L'épiploon.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

il en coute beaucoup a L'amour propre d'avouer que ce n'est qu'aux plus facheux evenements qu'on doit des reflexions, qui faites anterieurement auroient seules etés capables de prevenir Les malheurs qui Les ont fait naitre; on ne goute plus alors cette satisfaction delicieuse que fait ressentir L'heureuse decouverte d'un moyen de querir plus sur, plus facile; ce plaisir est toujours empoisonné par Le souvenir facheux des catastrophes passés, on cherche alors avec une jalouse inquietude dans Les ecrits des Legislateurs de La chirurgie, si on ne s'est point ecarté des preceptes que Leurs ont dictés La theorie et L'experience, trop heureux Lorsqu'on a au moins La triste consolation de se persuader qu'on s'est conformé a La pratique La plus authorisee.

On devinera sans peine que L'observation que je presente icy n'est pas de celles, qu'on comunique avec d'autant

ARC 22d.1 n°20

plus de complaisance qu'on se croit en droit de s'attribuer tout l'honneur de la reussite, elle peut servir seulement a determiner s'il est quelque circonstance qui oblige a faire la ligature de l'epiploon, soit que cette toille graisseuse sorte par une playe faitte au bas ventre, soit qu'elle fasse une hernie quelconque, seule, ou avec une portion d'intestin.

On recommande la ligature de l'epiploon dans deux circonstances. La premiere est lorsque la portion de l'epiploon deplacee est trop considerable pour etre reduite; et la seconde lorsque la gangrene s'est emparee de cette portion deplacee. pour eviter une prolixité ennuyeuse, il suffira d'examiner quels sont les causes qui peuvent faire degenerer l'epiploon en gangrene, ou le tumeffier au point de ne pouvoir etre reduit.

On ne doit pas, je crois, en chercher d'autres, que dans l'anneantissement, ou le rallentissement de la circulation des vaisseaux de cette partie, en consequence de l'etranglement, ou de l'espece de ligature que forme la constriction, ou le resserrement des ouvertures par lesquelles l'epiploon s'est

fourvoyé, que se propose t'on par l'operation? sinon de detruire, de couper cette ligature, la seule et unique cause de touts les accidents qui determinent a cette delicate operation; or, faire une nouvelle ligature a l'epiploon, dans le cas — meme ou une partie seroit gangrenée / le seul pour lequel l'adopte monsieur Ledran / n'est ce pas en quelque façon renouveller les causes qui ont necessitées a l'operation, — n'est ce pas mettre l'epiploon dans le cas d'un nouvel etranglement, et meme du plus fort etranglement possible, en voicy une preuve de fait.

En 1780 je fis l'operation du bubonocelle a un jeune homme de vingt cinq ans, c'etoit un entero epiplocelle, lorsque l'anneau fut debridé, il ne fut pas difficile de reduire l'intestin qui etoit assés sain pour etre reduit sans danger; la portion d'epiploon qui avoit accompagné l'intestin se trouva de beaucoup trop grosse pour etre reduite, sans faire une dilatation excessive / ce qu'il faut toujours eviter / j'en fis la ligature et je coupay l'excedent; le vomissement s'arreta, le ventre s'ouvrit peu de temps aprés l'operation; cependant

a ces simptomes favorables, en succederent bientot d'autres qui me surprirent d'autant plus que je m'y attendois moins; Le malade se plaignit d'une vive douleur a l'éstomack, toute la surface du bas ventre devint douloureuse, et malgré cinq saignées consecutives, les fomentations emollientes, et autres remedes apropriés, le malade mourut 36 heures aprés l'operation. a l'ouverture du cadavre, je trouvai une suppuration gangreneuse dans toute l'étendue de l'épiploon, il avoit en quelques endroits un doigt d'epaisseur, il avoit de plus contracté des adherences avec les intestins qu'il recouvroit, et avec le peritoine.

Touts les accidents que je viens de detailler, et la mort de ce malade ne doivent ils pas etre attribués a la ligature de l'épiploon, et n'eut il pas eté de la saine pratique, de laisser cette portion d'epiploon dans les levres de la playe, ou elle seroit rentrée d'elle meme tirée par l'arc du colon, suivant le sentiment de Monsieur Le dran, ou plustot elle auroit contractée des —

adherences avec les bords de l'anneau, ce qui doit necessairement arriver dans l'intervalle de quelques heures, aussitot que la liberté est rendue a la circulation de cette membrane. Le volume de cette portion d'epiploon lequel excedoit celuy d'une grosse noix se seroit reduit par le degorgement, a celuy peutetre de la derniere phalange du petit doigt, et la cicatrice se seroit faitte dessus, comme je l'ay vu plusieurs fois depuy cette facheuse epoque; on auroit non seulement evitté touts les accidents de la ligature, mais de plus cette partie d'epiploon confondue avec la cicatrice, auroit fait l'office de bouchon, et n'auroit pas eté inutile pour s'opposer a la recidive dont ne garentit pas l'operation; je ne seais meme si on ne pourroit pas donner pour regle, de ne jamais reduire l'epiploon dans quelqu'etat qu'il se trouve, c'est au moins la pratique que je suis depuy ce temps, et dont je n'ay pas eu le moindre sujet de me repentir. n'y a t'il pas meme des circonstances, ou l'on a eté indispensablement obligé de laisser l'epiploon hors de la playe, sans —

pouvoir esperer qu'il rentrat de luy meme, Lorsque par exemple qu'il a eu contracté des adherences qu'il n'auroit pas convenu de detruire dans le temps de l'operation, et peut t'on citer quelque observation qui prouve que les malades ayent etés dans ce cas exposés a quelque danger.

Si malgré le degorgement de cette membrane tumefiée elle restoit trop volumineuse, et embarassoit les levres de la playe, on pourroit en couper ce qu'on jugeroit a propos — quelques jours aprés l'operation sans aucune crainte de l'hemorragée.

ou la cauteriser

La question que je viens d'agiter etoit restée problematique, et laissoit la liberté de se determiner pour ou contre la legature, mais Lorsque l'epiploon est gangrené, il n'y a qu'un sentiment sur le party qu'il convient de prendre, c'est dit, on unanimement un membre mort qu'il faut retrancher par une legature.

Cette pratique ne peut etre fondée que sur deux raisons; ou on se propose par la ligature de prescrire des bornes a la gangrene, ou on veut prevenir l'hemorragie qui pourroit

survenir en separant le mort d'avec le vif. La premiere de ces deux raisons porte sur des fondements ruineux, comment en effet se promettre d'arreter par une ligature une gangrenne qui ne reconnoit elle meme d'autre cause qu'une ligature, qu'on me passe icy quelques repetitions en faveur de l'importance de la matiere, d'ailleurs ne se fait il pas un engorgement au dessus de toutes les ligatures, les simptomes de l'epiplocelle n'en sont ils pas la preuve la plus complette, c'est donc icy renouveller les accidents de l'epiplocelle.

On s'est cru indispensablement obligé de separer le mort d'avec le vif, et comme pour cela il faut couper dans la partie saine de l'epiploon, on a craint une hemorragie par les arteres epiploiques si on ne la prevenoit par une ligature, mais pourquoy employer un moyen dangereux par luy meme et tout a fait inutile, il n'y a qu'a laisser a la nature le soin de cette separation, sans craindre que la gangrenne fasse des progrés ulterieurs, des lors qu'on aura detruit l'etranglement, la seule et unique cause a laquelle elle doit son origine; il suffira de tirer en dehors l'epiploon jusqu'a la partie saine,

~~[illegible]~~

d'arreter cette partie saine entre les levres de la playe, elle y
contractera bientot des adherences, la partie gangrenée se separera
au bout de quelques jours par les seules forces de la nature, et
s'il survient une hemorragie, il ne sera pas difficile de l'arreter,
j'ay dit s'il survient une hemorragie, car je ne pense pas
qu'elle soit plus a craindre après la chute d'une escharre
gangreneuse, qu'après celle d'une ligature telle que celle qu'on
auroit pu faire a l'epiploon.

La ligature de l'epiploon est donc souvent dangereuse,
et toujours inutile, j'ajouterois encore volontiers, que la
reduction de l'epiploon, deffend moins les malades contre
la recidive, sans aucun avantage pour leur guerison.

a lyon le 15 fevrier 1757

Pouteau fils Maitre ès
arts et en chirurgie chirurgien
en chef du grand hotel dieu
de lyon